



**Syndicat des Polices Municipales Genevoises**

Section de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police  
Membre de l'Union Syndicale des Polices Romandes  
Membre du Groupement des Associations de Police, Genève

## **Sami KANAAN, candidat sortant Parti Socialiste au Conseil administratif de la Ville de Genève**

### **1. Etes-vous pour une police municipale dont la formation aboutit à l'obtention du brevet fédéral de policier ?**

Je suis en tous cas pour un renforcement de la formation et des compétences des policiers municipaux, qui doivent faire face à des situations très diversifiées et qui se sont complexifiées. A priori donc oui pour le brevet fédéral, sans connaître de manière approfondie ce qu'il recoupe et en tenant à conserver les spécificités du travail de proximité des policiers municipaux. Mais je reste opposé à l'arme de service pour la police municipale car leurs missions en sont pas celles de la police cantonale. Dès lors, pourquoi ne pas développer un brevet fédéral de policier municipal?

### **2. Suite aux recommandations du rapport de la Cour des comptes, êtes-vous pour une police municipale : intégrée, ou unique (incorporation à la police de proximité cantonale) ou une police municipale sous l'autorité d'une entité infra-cantonale?**

Je suis pour une police municipale, de responsabilité communale ou intercommunale, qui jouisse de sa propre autonomie et de ses propres moyens, avec des missions bien spécifiques de proximité en complémentarité et non pas simplement en appui de celles de la police cantonale.

### **3. Quelle est votre vision de la coopération entre la police municipale de la Ville de Genève et les polices municipales des communes limitrophes ?**

Comme dans de nombreux autres domaines, je pense qu'une collaboration et une coordination intercommunale sont nécessaires, afin de répondre aux mieux aux attentes des habitantes et habitants. Il s'agit néanmoins de garder à l'esprit que la police municipale de la Ville de Genève agit au service des habitantes et habitants de la Ville de Genève.

### **4. Êtes-vous pour équiper les polices municipales de feux avertisseurs (feux bleus) afin de pouvoir intervenir plus rapidement sur des objectifs précis. Ex. : collègues en difficulté.**

Oui



Syndicat des Polices Municipales Genevoises

Section de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police  
Membre de l'Union Syndicale des Polices Romandes  
Membre du Groupement des Associations de Police, Genève

**5. Les conditions de travail des agents de police municipale sont différentes du reste du personnel de la Ville de Genève. Pourtant, seuls les employés du Service Incendie et Secours (SIS) bénéficient d'un statut particulier. Êtes-vous, donc, pour attribuer aux agents de la police municipale un règlement, ou annexe, avec un statut différent que celui du reste des employés de la Ville ?**

Non, je suis contre la multiplication des statuts particuliers. Des conditions propres à chaque corps de métier peuvent être décidées, sachant que la Ville de Genève se distingue par une très grande diversité de métiers et de fonctions, mais sans établir un règlement particulier.